



**FÉDÉRATION SPORTIVE
ET CULTURELLE DE FRANCE**

Ligue régionale de l'Ile-de-France
Commission Technique Régionale de Gymnastique Féminine

**CAHIER DES CHARGES POUR
L'ORGANISATION DES COMPETITIONS
REGIONALES
MISE A JOUR JANVIER 2011**

Compétitions de gymnastique féminine

Le présent Cahier des Charges a pour but de définir le rôle, les attributions et la responsabilité incombant, pour l'organisation des Challenges Régionaux et des Championnats Régionaux individuels et par équipes :

⇒ aux organisateurs locaux

⇒ à la Ligue régionale d'Ile-de-France (LIF)

⇒ à la Commission Technique Régionale de Gymnastique Féminine (CTRGF)

Ils devront s'y référer pour le succès de la manifestation qui ne peut être improvisée.

Compétitions de gymnastique féminine

CANDIDATURE

Le choix de la CTRGF sur la candidature se fera en fonction des moyens dont pourront disposer les organisateurs, au regard de l'épreuve considérée :

- ⇒ possibilité de restauration, sur place ou à proximité
- ⇒ capacités techniques
- ⇒ respect du présent cahier des charges

RELATIONS EXTERIEURES

L'organisateur se doit de prendre contact avec le Comité Départemental dont il dépend.

Il lui est conseillé d'aviser et de solliciter de la manifestation projetée :

- ⇒ la Municipalité
- ⇒ la Gendarmerie ou Service de Police
- ⇒ les Secours (pompiers)

Il est aussi important de se renseigner sur les déclarations administratives à effectuer et des autorisations à obtenir.

AFFICHES

Les mentions suivantes devront figurer en toutes lettres :

- ⇒ « FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE »
- ⇒ « LIGUE ILE DE FRANCE »
- ⇒ « COMITE DEPARTEMENTAL »

Compétitions de gymnastique féminine

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

L'organisateur doit prendre toutes les dispositions auprès de son assurance, dans la prise en charge des moyens mis en œuvre pour la manifestation.

COMPETITIONS

Toutes les décisions d'ordre technique sont prises par la CTRGF.

Le programme et les horaires sont fixés par la CTRGF.

Un plan du gymnase avec les agrès prévus devra être fourni avant la compétition.

DECORATION

- ⇒ possibilité de recouvrir les tables d'un tissu et de les fleurir
- ⇒ des banderoles FSCF/LIF et FSCF/Comité Départemental doivent être apposées sur les murs

RAPPORTS AVEC LES ASSOCIATIONS

L'accueil des associations, des dirigeants et des participants, devra faire l'objet d'une attention particulière.

C'est un aspect absolument essentiel à nos manifestations.

L'organisateur doit communiquer à la CTRGF dans les plus brefs délais :

- ⇒ le nom de la personne responsable de l'organisation
- ⇒ l'adresse exacte du gymnase
- ⇒ les coordonnées complètes (téléphone, mail, etc...)

L'accueil devra notamment se faire sur le repérage et la signalisation des salles et des vestiaires ainsi que de l'endroit du contrôle des licences.

RAPPORTS AVEC LA CTRGF ET LES JUGES

Les lieux prévus pour les repas doivent être aussi proches que possible des installations où se disputera la compétition.

Si ces conditions ne peuvent pas être remplies, des moyens de locomotion devront être prévus pour permettre un déplacement rapide des juges.

Pour les membres de la CTRGF, l'organisateur devra prévoir un parking suffisant aux abords de la salle.

REPAS ET COLLATION

La prise en charge des repas par la Ligue (Juges et Secrétariat) est de 15 Euros par personne sur présentation de factures.

En cas de coût inférieur, la CTRGF appréciera la qualité de la prestation pour le remboursement intégral.

En plus, l'organisateur devra fournir un café ou une boisson + un sandwich aux juges par demi-journée.

Exemple	½ journée	⇒	Un café ou une boisson + un sandwich 1 bouteille d'eau et des gobelets seront mis à la disposition sur la table des juges et du secrétariat
	Journée complète	⇒	Deux cafés ou deux boissons + un sandwich + un repas 1 bouteille d'eau et des gobelets seront mis à la disposition sur la table des juges et du secrétariat

Le nombre de repas à préparer sera communiqué à l'organisateur dès l'élaboration des horaires soit une dizaine de jours avant la compétition.

Compétitions de gymnastique féminine

RECOMPENSES

Elles sont apportées par la CTRGF.

Mais l'organisateur a la possibilité d'en offrir, s'il le souhaite.

- ⇒ prévoir des tables pour disposer les récompenses
- ⇒ prévoir un podium
- ⇒ donner par écrit avant la lecture du palmarès le nom et la fonction des personnalités présentes

SECRETARIAT GENERAL

Le secrétariat général est assuré (sauf cas exceptionnel) par la CTRGF.

Afin d'assurer au mieux ses fonctions, il faut lui mettre à disposition :

- ⇒ 6 mètres de tables, 6 chaises
- ⇒ une arrivée électrique avec une prise multiple
- ⇒ la page de présentation du palmarès tirée au nombre des palmarès à donner aux relations extérieures + 3 exemplaires pour la CTRGF.
- ⇒ une ramette de papier blanc
- ⇒ des sacs poubelles

La CTRGF fournit l'ordinateur et une imprimante photocopieuse ainsi que le petit matériel de secrétariat.

SECRETARIAT D'AGRÈS

L'organisateur doit mettre à disposition **une** personne (adulte ou aînée) dite « secrétaire d'agrès » à chaque agrès pour assurer le secrétariat de celui-ci. Cette personne devra être en mesure de classer, répertorier et réinscrire les notes des juges sur le document qui lui sera fourni afin qu'il soit communiqué au secrétariat général.

De même, il devra mettre à disposition **une** autre personne dite « navette » à chaque agrès pour assurer la liaison juges, responsable d'agrès et secrétariat général.

Compétitions de gymnastique féminine

SERVICE MEDICAL

Une trousse de première urgence est obligatoire sur le lieu de compétition.

Le club organisateur désignera une personne chargée de prévenir les secours en cas d'accident en lien avec la CTRGF.

SONORISATION

- ⇒ sonorisation générale (amplificateur, hauts parleurs, lecteurs de cassettes et CD)
- ⇒ micro à la table du secrétariat
- ⇒ cassettes ou CD d'ambiance et de déplacements
- ⇒ lecteur de CD indépendant au Sol, au Mouvement d'Ensemble et à la Formation Physique (la CTRGF fournit les CD)
- ⇒ l'organisateur doit mettre à disposition une personne à chaque sono (général, sol, ensembles)

CONTROLE DES LICENCES

Prévoir une table et 2 chaises dans un espace extérieur au plateau de compétition.

RECETTES COMPLEMENTAIRES

Les recettes de la buvette restent bien entendu acquises à l'organisateur.

Mais la CTRGF conseille surtout de respecter pour celle-ci des tarifs convenables pour les jeunes.

En cas d'abus la CTRGF se donne le droit de faire modifier les tarifs.

PUBLICITE :

Il est rappelé que la publicité pour les boissons alcoolisées est absolument interdite par la CTRGF.

ORGANISATION MATERIELLE

PS : Les informations suivantes sont données à titre informel et indicatif.

Merci de bien vouloir se référer soit au Programme Fédéral de l'année en cours pour toutes compétitions par équipes et individuelles et en complément au Code FIG pour toutes compétitions individuelles.

Aussi il est nécessaire de prévoir deux caissons à hauteur suffisante à chacune des barres asymétriques pour permettre la montée de la barre supérieure sans dégrader les écarteurs.

CHALLENGE AINEES

VOIR NORMES DES APPAREILS – PROGRAMME FEDERAL DE L'ANNEE EN COURS

Table de Saut		Qté 2	Poutre		Qté 3
Qté	Désignation		Qté	Désignation	
2	Table de Saut		3	Poutre	
2	Tremplin homologué		3	Tremplin homologué	
2	Double tremplin		3	Surface de tapis sous poutre	
1	Mini trampoline		3	Surface de tapis en sortie (L=4 m)	
2	Mètre ruban (L=25 m mini) + piste d'élan		3	Surface de tapis opposée à la sortie (L=4 m)	
2	Surface de tapis (6 m x 2 m)		3	Surtapis de 10 cm (L=2 m mini)	
2	Surtapis de 10 cm (L=2 m mini)		12	Chaise + table (juges)	
1	Protection pour Yurchenko + "tapis rondade"				
8	Chaise + table (juges)				
Barres asymétriques		Qté 2	Sol		Qté 2
Qté	Désignation		Qté	Désignation	
2	Barres à câbles		2	Piste dynamique (L=16 m à 18 m)	
2	Tremplin homologué			Maintien des pistes par des attaches Colson	
2	Surface de tapis (L=12 m)		1	Table (sono)	
2	Surtapis 10 cm (L=2 m mini)		2	Chaise (sono)	
2	Bac à magnésie (prévoir quantité suffisante)		12	Chaise + table (juges)	
12	Chaise + table (juges)				

Prévoir à chaque agrès :

⇒ 1 table + 3 chaises (responsable d'agrès/secrétaire/navette)

CHALLENGE JEUNESSES**VOIR NORMES DES APPAREILS – PROGRAMME FEDERAL DE L'ANNEE EN COURS**

Table de Saut		Qté 2	Poutre		Qté 3
Qté	Désignation		Qté	Désignation	
2	Table de Saut		3	Poutre	
2	Tremplin homologué		3	Tremplin homologué	
2	Double tremplin		3	Surface de tapis sous poutre	
2	Mini trampoline		3	Surface de tapis en sortie (L=4 m)	
2	Mètre ruban (L=25 m mini) + piste d'élan		3	Surface de tapis opposée à la sortie (L=4 m)	
2	Surface de tapis (6 m x 2 m)		3	Surtapis 10 cm (L=2 m mini)	
2	Surtapis 10 cm (L=2 m mini)		12	Chaise + table (juges)	
1	Protection pour Yurchenko + "tapis rondade"				
12	Chaise + table (juges)				
Barres asymétriques		Qté 2	Sol		Qté 3
Qté	Désignation		Qté	Désignation	
2	Barres à câbles		3	Piste dynamique (L=16 m à 18 m)	
2	Tremplin homologué			Maintien des pistes par des attaches Colson noires	
2	Surface de tapis (L=12 m)		1	Table (sono)	
2	Surtapis 10 cm (L=2 m mini)		2	Chaise (sono)	
2	Bac à magnésie (prévoir quantité suffisante)		12	Chaise + table (juges)	
12	Chaise + table (juges)				

Prévoir à chaque agrès :

⇒ 1 table + 3 chaises (responsable d'agrès/secrétaire/navette)

CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNESSES & AINEES

VOIR NORMES DES APPAREILS – PROGRAMME FEDERAL DE L'ANNEE EN COURS

Table de Saut		Qté 3	Poutre		Qté 3
Qté	Désignation		Qté	Désignation	
3	Table de Saut		3	Poutre	
3	Tremplin homologué		3	Tremplin homologué	
2	Double tremplin		3	Surface de tapis sous poutre	
2	Mini trampoline		3	Surface de tapis en sortie (L=4 m)	
2	Mètre ruban (L=25 m mini) + piste d'élan		3	Surface de tapis opposée à la sortie (L=4 m)	
2	Surface de tapis (6 m x 2 m)		3	Surtapis 10 cm (L=2 m mini)	
3	Surtapis 10 cm (L=2 m mini)		12	Chaise + table (juges)	
1	Protection pour Yurchenko + "tapis rondade"				
12	Chaise + table (juges)				
Barres asymétriques		Qté 2	Sol		Qté 3
Qté	Désignation		Qté	Désignation	
2	Barres à câbles		3	Piste dynamique (L=16 m à 18 m)	
2	Tremplin homologué			Maintien des pistes par des attaches Colson noires	
2	Surface de tapis (L=12 m)		1	Table (sono)	
2	Surtapis 10 cm (L=2 m mini)		2	Chaise (sono)	
2	Bac à magnésie (prévoir quantité suffisante)		12	Chaise + table (juges)	
12	Chaise + table (juges)				

Prévoir à chaque agrès :

⇒ 1 table + 3 chaises (responsable d'agrès/secrétaire/navette)

Mouvement d'Ensemble

Prévoir pour le mouvement d'Ensemble :

⇒ 1 salle de 16 m x 8 m minimum

⇒ 2 tables + 6 chaises + lecteur CD

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

VOIR NORMES DES APPAREILS – PROGRAMME FEDERAL DE L'ANNEE EN COURS

Table de Saut		Qté 3	Poutre		Qté 4
Qté	Désignation		Qté	Désignation	
3	Table de Saut		4	Poutre	
1	Plinth ou caisson		4	Tremplin homologué	
4	Tremplin homologué		4	Surface de tapis sous poutre	
3	Double tremplin		4	Surface de tapis en sortie (L=4 m)	
3	Mini trampoline		4	Surface de tapis opposée à la sortie (L=2 m)	
3	Mètre ruban (L=25 m mini) + piste d'élan		4	Surtapis 10 cm (L=2 m mini)	
3	Surface de tapis (4 m x 2 m)		16	Chaise + table (juges)	
1	Surface de tapis (2 m x 2 m) ⇒ caisson				
3	Surtapis 10 cm (L=2 m mini)				
12	Chaise + table (juges)				
Barres asymétriques		Qté 4	Sol		Qté 3
Qté	Désignation		Qté	Désignation	
3	Barres à câbles		3	Piste dynamique ou double tapis (L=8 à 12 m)	
3	Tremplin homologué			Maintien des pistes par des attaches Colson	
3	Plinth ou caisson pour les entrées		1	Table (sono)	
3	Surface de tapis (L=8 m)		2	Chaise (sono)	
3	Surtapis 10 cm (L=2 m mini)		12	Chaise + table (juges)	
3	Bac à magnésie (prévoir quantité suffisante)				
12	Chaise + table (juges)				

Prévoir à chaque agrès :

⇒ 1 table + 3 chaises (responsable d'agrès/secrétaire/navette)

Formation Physique

Prévoir pour la Formation Physique :

⇒ 1 salle de 16 m x 8 m minimum

⇒ 2 tables + 14 chaises + lecteur CD

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL ET COUPES FEDERALES

VOIR NORMES DES APPAREILS – PROGRAMME FEDERAL DE L'ANNEE EN COURS

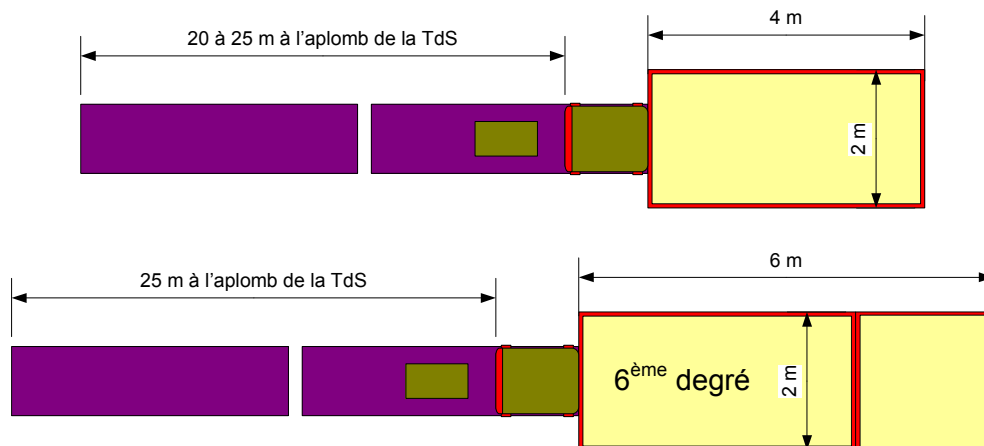
Table de Saut		Qté 1	Poutre		Qté 1
Qté	Désignation		Qté	Désignation	
1	Table de Saut		1	Poutre	
1	Tremplin homologué		1	Tremplin homologué	
1	Double tremplin		1	Surface de tapis sous poutre	
1	Mètre ruban (L= 25 m mini) + piste d'élan		1	Surface de tapis en sortie	
1	Surface de tapis		1	Surface de tapis opposée à la sortie	
1	Surtapis 10 cm (L= 4 m)		1	Surtapis 10 cm (L= 2 m mini)	
1	Protection pour Yurchenko + "tapis rondade"		9	Chaise + table (juges)	
8	Chaise + table (juges)				
Barres asymétriques		Qté 1	Sol		Qté 1
Qté	Désignation		Qté	Désignation	
1	Barres à câbles		1	Praticable homologué	
1	Tremplin homologué		1	Table (sono)	
1	Surface de tapis (L= 16 m)		2	Chaise (sono)	
1	Surtapis 10 cm (L= 4 m)		9	Chaise + table (juges)	
1	Bac à magnésie (prévoir quantité suffisante)				
8	Chaise + table (juges)				

Prévoir en cas de double jury :

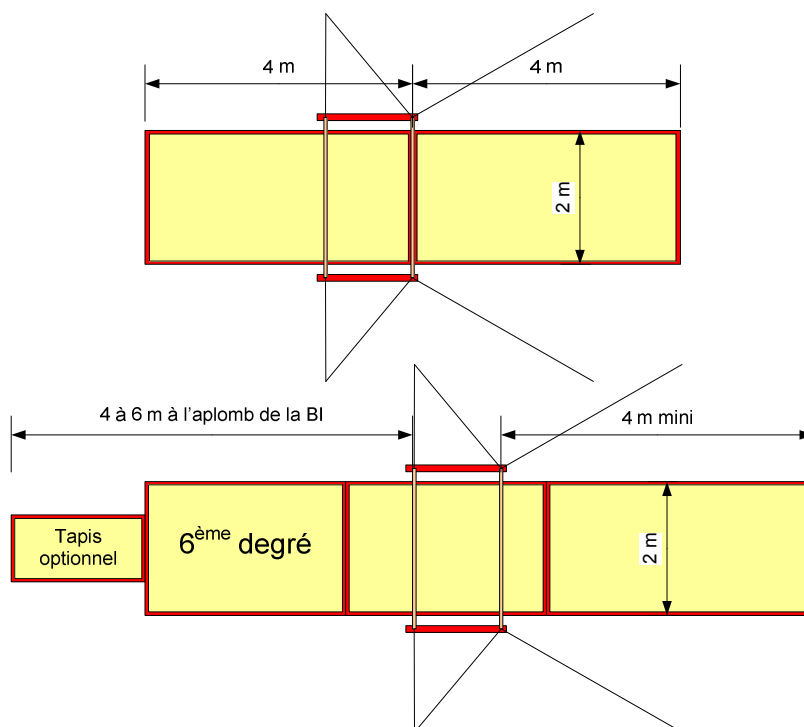
⇒ Doublement des chaises et tables

NORMES DES AGRES - MOUVEMENTS IMPOSES

Table de Saut (TdS)

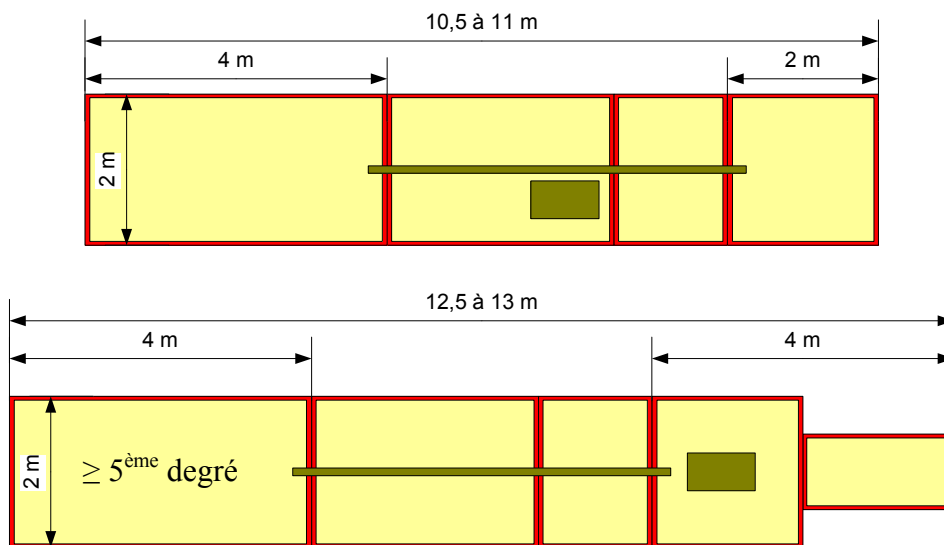


Barres asymétriques



Poutre

Compétitions de gymnastique féminine

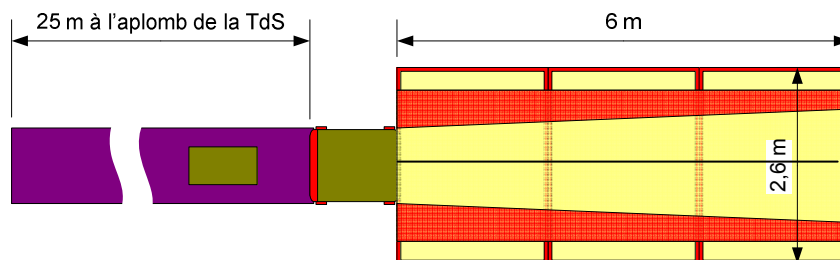


Sol

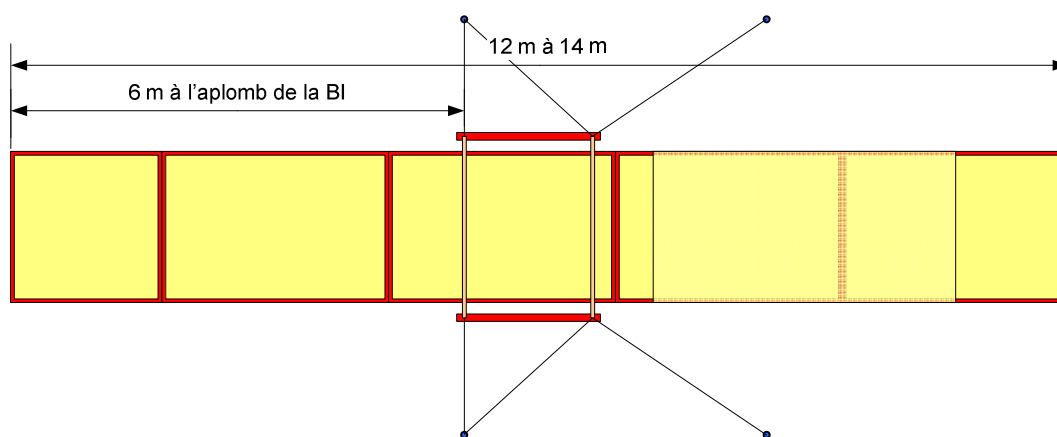


NORMES DES AGRES - MOUVEMENTS LIBRES

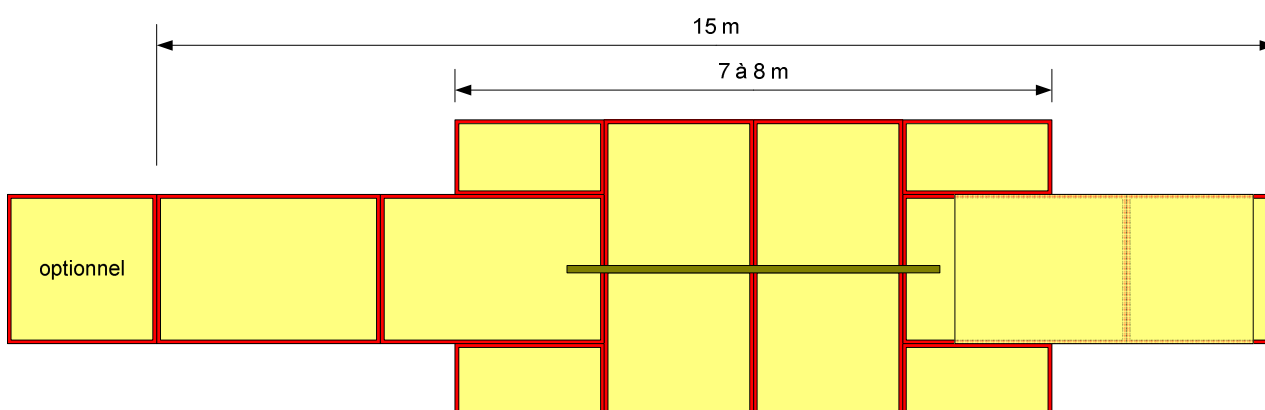
Table de Saut (Tds)



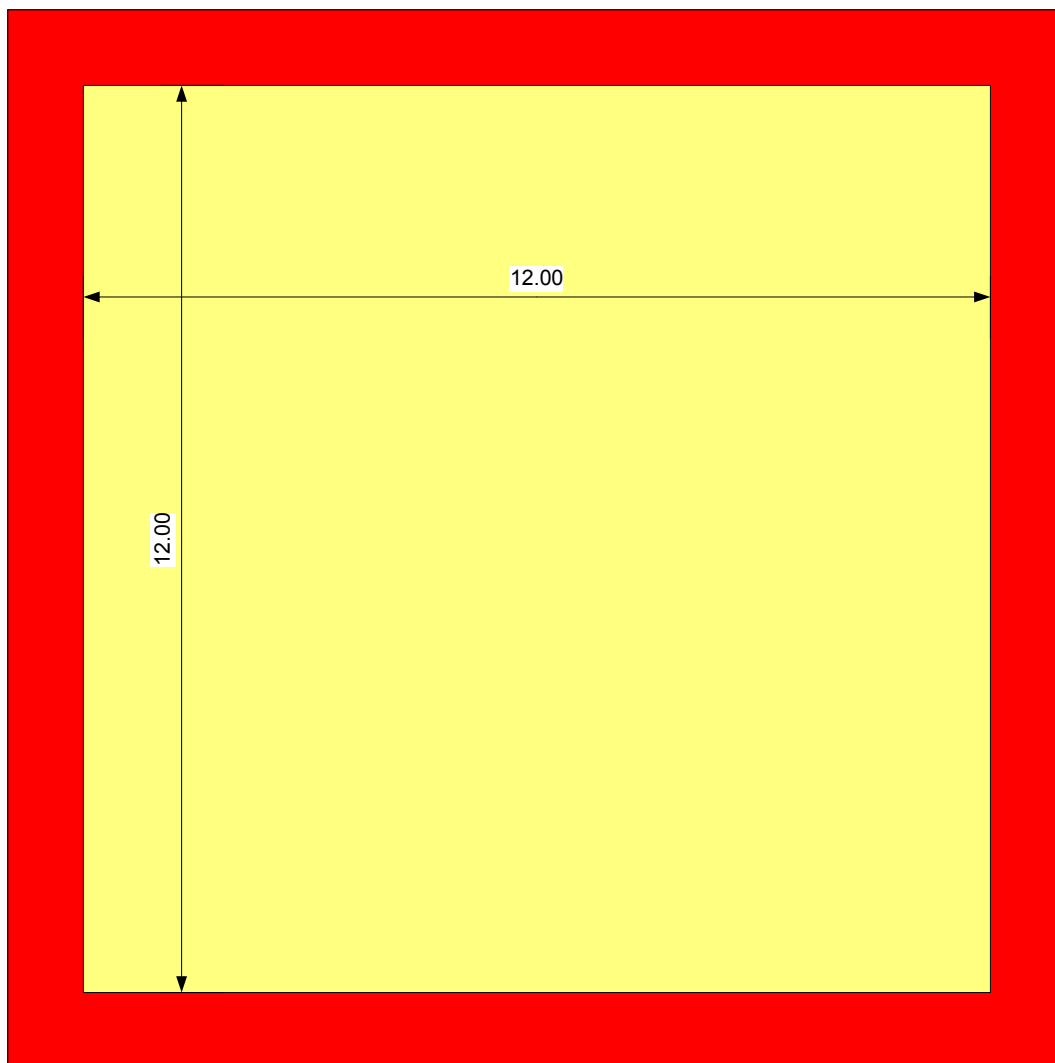
Barres asymétriques



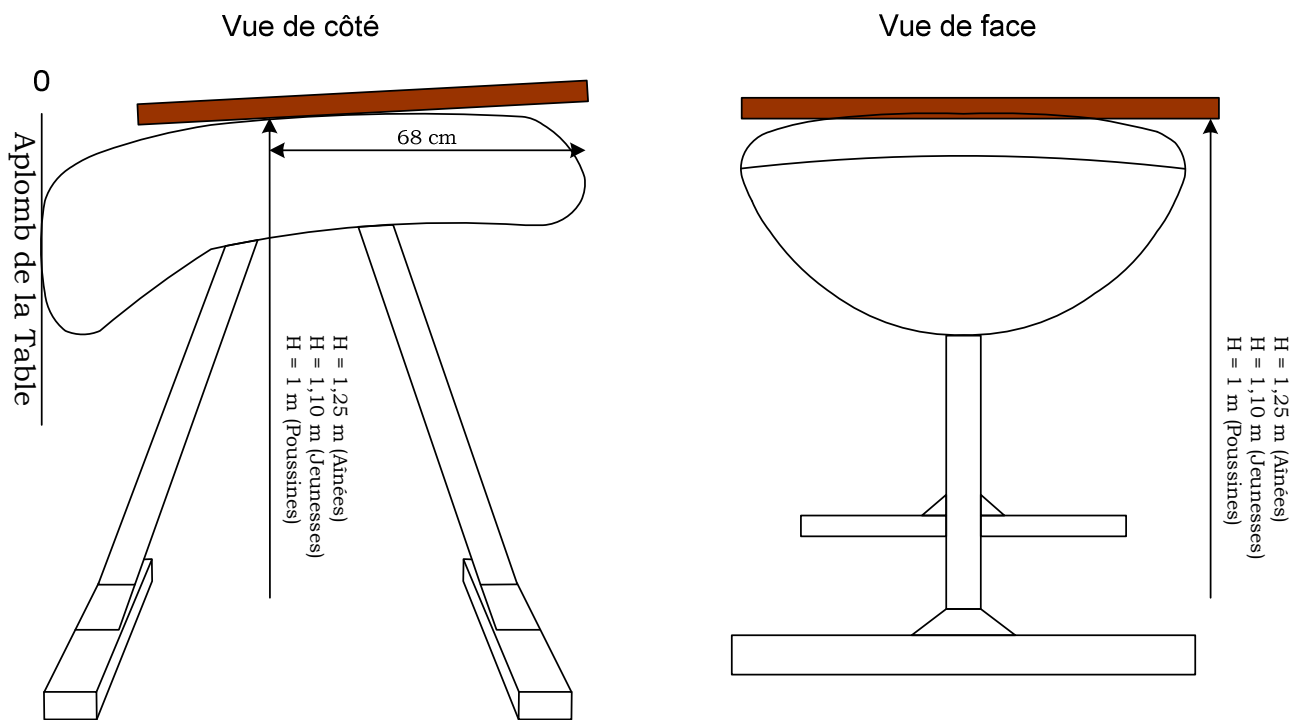
Poutre



Sol (praticable)



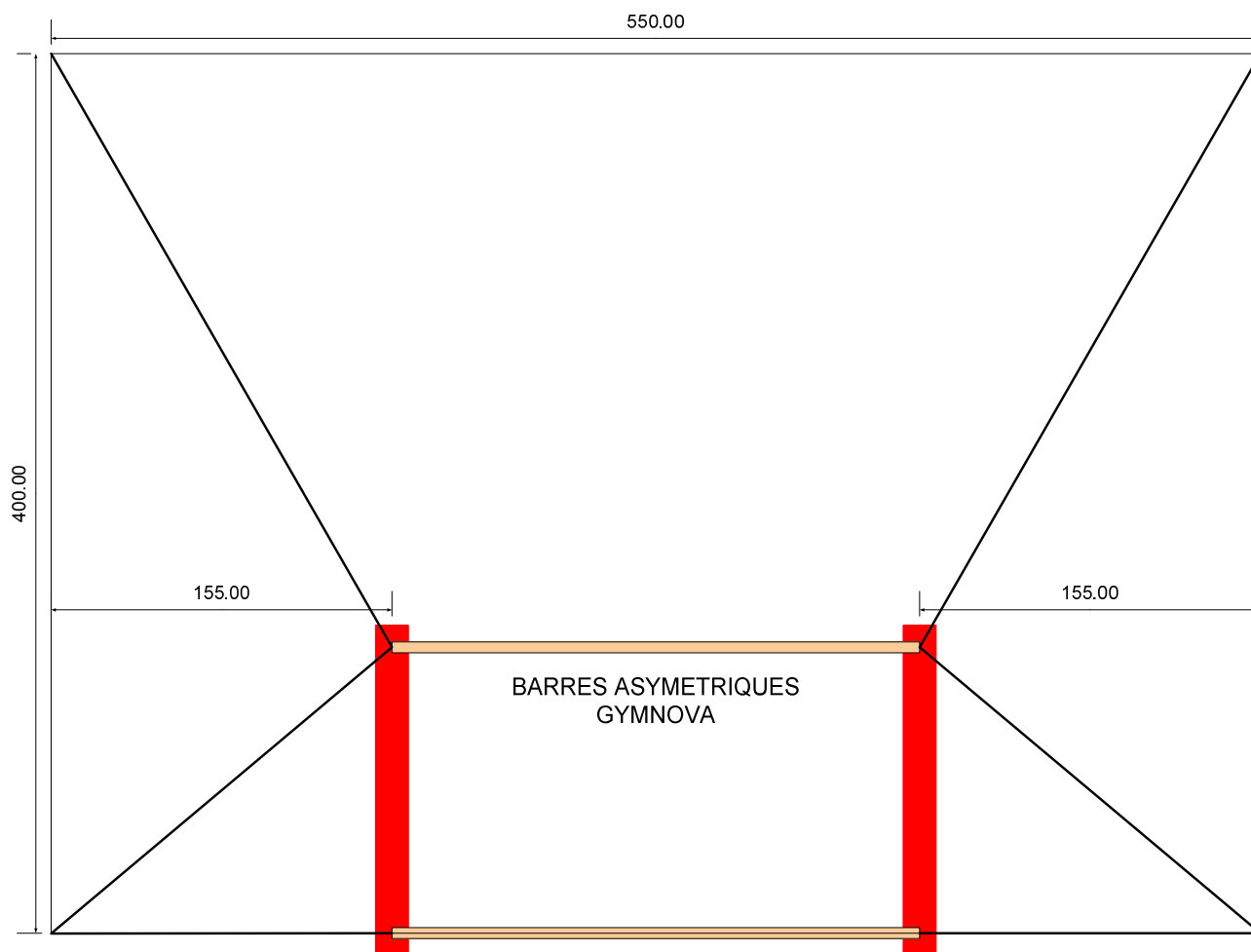
MONTAGE DE LA TABLE DE SAUT



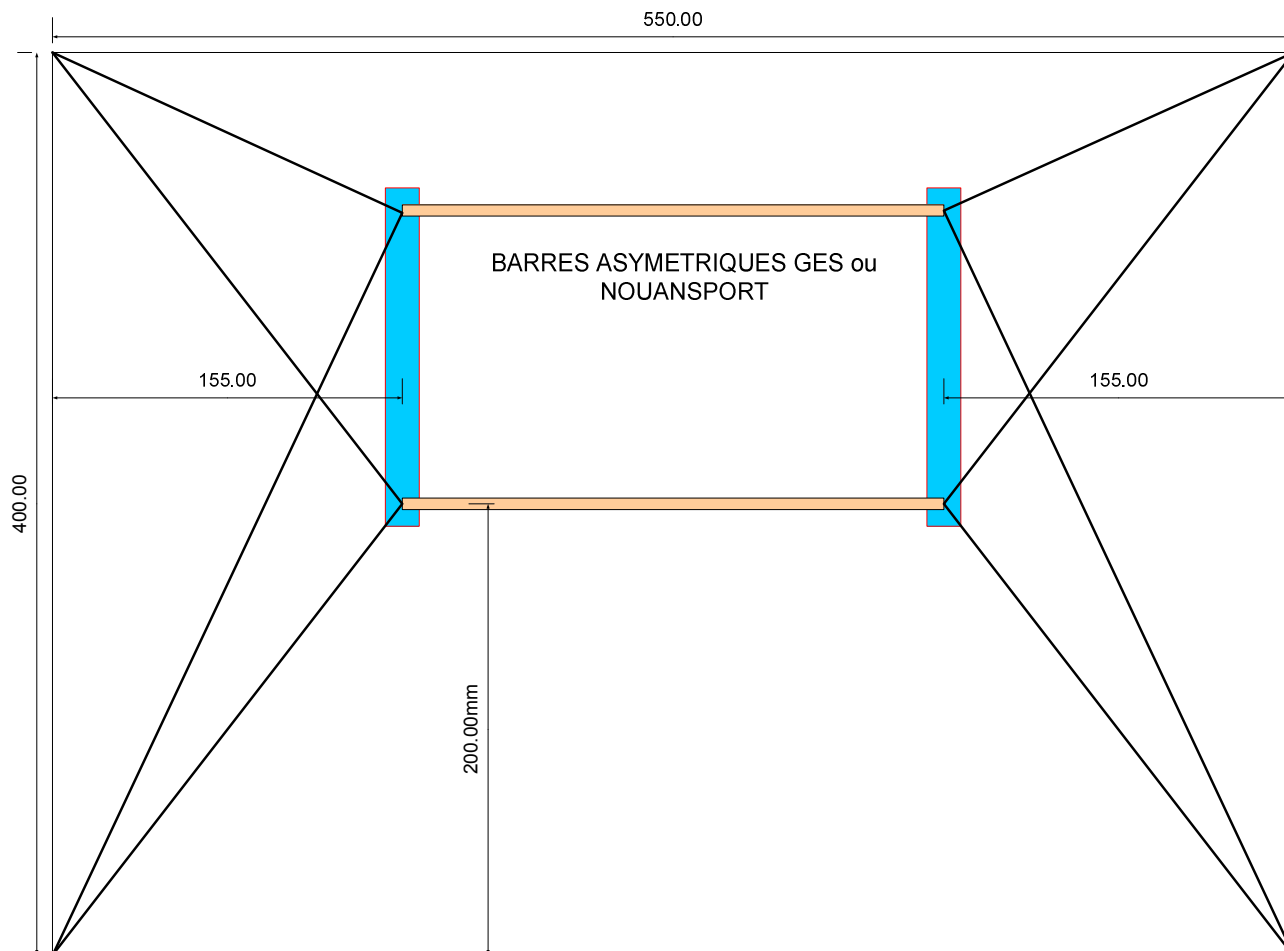
Le mètre ruban doit être positionné à partir du point 0, c'est-à-dire à l'aplomb de la Table de Saut.

MONTAGE DES BARRES ASYMETRIQUES

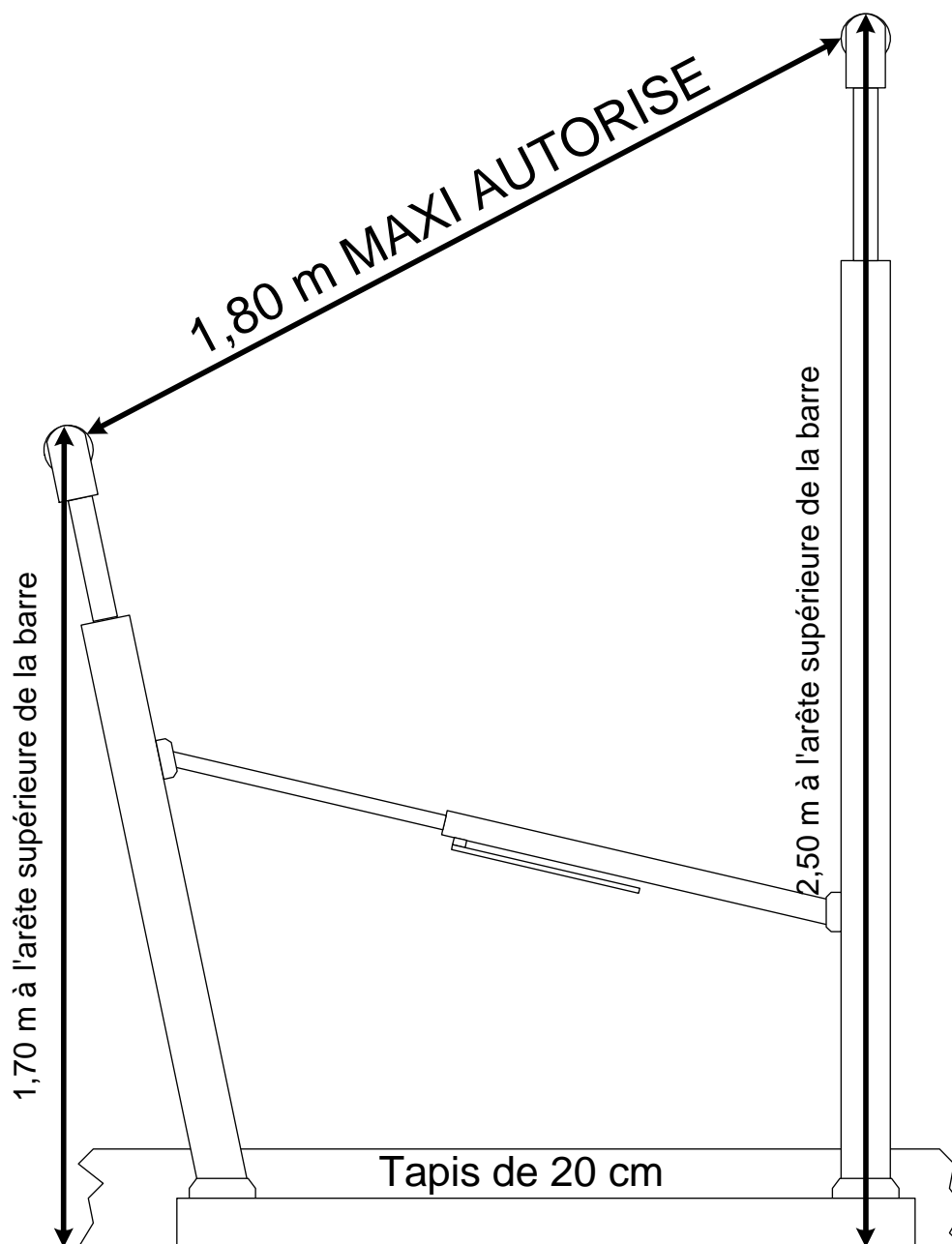
Barres asymétriques GYMNOVA



Barres asymétriques GES ou NOUANSPORT



Réglage de la hauteur des deux barres



FIXATION DES PISTES DYNAMIQUES

Dans votre association, vous avez certainement une personne qualifiée en électricité. Demandez-lui conseil !

Afin de maintenir au mieux les planches dynamiques entre elles, voici les références que nous vous conseillons (vérifier la distance entre les trous dans les planches ainsi que le diamètre de ceux-ci, ce qui déterminera la taille la plus appropriée à prendre) :

⇒ 319 16

⇒ 319 19

⇒ 319 25

Afin de faciliter le serrage des colliers, nous vous invitons également à acquérir la pince.



Emb.	Réf.	Colliers Colson noirs protégés U.V.				
		Conformes aux normes EN 50146 et IEC 62275				
		Denture extérieure				
		Larg. (mm)	Long. à plat (mm)	Ø de serrage (mm)		Tenue à l'arrachement (kg)
				maxi	mini	
100/1000	319 10	9	123	22	4	36
100/1000	319 13	9	185	42	10	36
100/1000	319 16	9	262	62	26	53
100/1000	319 19	9	357	92	26	53
100/500	319 20	9	498	140	74	53
100	319 21	9	750	220	74	53
100/1000	319 22	6	119	25	4	22
100/1000	319 25	6	180	45	10	22
		Denture intérieure				
		Serrage à la main facilité				
100	319 28	7,6	128	22	8	36
100	319 29	7,6	194	42	15	45
100	319 30	7,6	260	62	15	45
100	319 32	7,6	359	92	15	45
		Pince Colson				
1	319 96	Facilite le serrage et la coupe de la lanière au plus près de la tête des colliers Colson				